



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Cave des Lauriers ¹⁸⁷⁹
Jungo & Fellmann - Cressier
Livraison gratuite à domicile
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

Un Halloween qui en ensorcèlera plus d'un!



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl
Gérance:
On loue - On gère - On vend
Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

Chers lecteurs du Bulcom, en cette nuit d'Halloween, le 31 octobre prochain, que les mystères, les frissons et la magie envahissent vos foyers. Entre ombres et lumières, rires et frayeurs, laissez-vous emporter par l'envoûtement de cette fête où les douceurs côtoient les peurs. Profitez pleinement de chaque instant avec vos proches pour une soirée mémorable et ensorcelante!

Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche
MENUS CHASSE
Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch



messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



Editeur du Bulcom
BULCOM

Boostez votre communication!

Cet emplacement publicitaire est fait pour vous

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux
032 756 97 93
annonces@bulcom.ch

Votre éco-construteur

- / Entreprise générale/ Entreprise totale
- / Rénovations et assainissements
- / Béton armé et maçonnerie
- / Ouvrages d'art en béton armé
- / Génie civil
- / Terrassements et travaux spéciaux
- / Revêtements bitumineux
- / Travaux hydrauliques
- / Renaturation et protection contre les crues/ Génie hydraulique
- / Valorisation des matériaux
- / Déconstruction et désamiantage
- / Peinture et plâtrerie



www.martiarcjura.ch



AVIS OFFICIELS des communes

ENGES



MODIFICATION DE L'HORAIRE D'OUVERTURE DU 21 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE 2024

Du 21 octobre au 1^{er} novembre 2024, l'horaire d'ouverture de l'administration communale sera le suivant:

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024

Guichet:

- Le mardi après-midi de 14h00 à 17h45
- Le mercredi matin de 8h00 à 11h00

Téléphone:

- Le lundi matin de 9h00 à 12h00
- Le mardi après-midi de 14h00 à 17h45
- Le mercredi matin de 8h00 à 11h00

Du lundi 28 octobre au vendredi 1^{er} novembre 2024

Guichet:

- Le mardi après-midi de 14h00 à 17h45
- Le mercredi matin de 08h00 à 11h00

Téléphone:

- Le lundi matin de 09h00 à 12h00
- Le mardi après-midi de 14h00 à 17h45
- Le mercredi matin de 08h00 à 11h00

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

CORNAUX – CRESSIER – ENGES – HAUTERIVE - LE LANDERON LIGNIÈRES - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



APPEL À PROJETS VISANT LA PROMOTION DE LA SANTÉ

L'association Pro Santé a pour but de soutenir financièrement les associations, fondations et autres groupements actifs sur le territoire de l'Entre-deux-Lacs dans le développement de projets ou activités visant la promotion de la santé globale (physique, psychique et sociale).

Le prochain délai pour la remise des demandes de soutien est fixé au 30 octobre

La procédure pour déposer un dossier se trouve sur le site de la commune de Saint-Blaise: www.saint-blaise.ch/administration-communale/pro-sante

CRESSIER - SAINT-BLAISE - HAUTERIVE - LE LANDERON



VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

Les services des travaux publics des communes précitées rappellent que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

Un délai est fixé au 30 novembre 2024 pour exécuter ces travaux.

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**

Directions des travaux publics

LATÉNA



MISE AU CONCOURS

Participez à la naissance d'une nouvelle commune dynamique!

La commune de Laténa, qui naîtra le 1^{er} janvier 2025 pour former une nouvelle entité moderne et innovante, met au concours un poste clé au sein de son Service à la population en tant que:

Préposé.e au contrôle des habitants (80-100 %)

Vos missions essentielles

- gestion du Contrôle des habitants et supervision de l'équipe
- tenue du registre des habitant.e.s et suivi des tâches qui en découlent
- accueil du public et traitement des appels téléphoniques
- lien avec le Service des migrations pour les demandes et renouvellements de permis de séjour
- supervision et planification des antennes de proximité
- organisation des votations et des élections (communales, cantonales, fédérales) et constitution du bureau électoral et de dépouillement
- supervision des procédures de naturalisation et accompagnement de la commission communale en charge des naturalisations et agrégations

Formation et exigences

- être titulaire d'un CFC d'employé.e de commerce ou formation jugée équivalente
- connaissances approfondies dans le domaine de l'office de la population et de son cadre légal; être titulaire du certificat de spécialiste en office de la population/contrôle des habitants est un atout
- excellente maîtrise des outils numériques et capacités rédactionnelles irréprochables
- autonomie, précision, discrétion avec un bon esprit d'ouverture
- aisance relationnelle et aptitude à communiquer
- leadership naturel et aptitudes à motiver une équipe en pleine transformation
- sens du service public, orienté clientèle

Ce que nous offrons

- un poste stable et stratégique dans une commune en création
- une activité variée au sein d'une petite équipe, dynamique et motivée
- l'opportunité de participer activement à la naissance et consolidation d'une nouvelle commune
- soumis.e au statut de la fonction publique

Entrée en fonction: à convenir

Lieu de travail: à déterminer

Pour tout renseignement complémentaire:

Madame Laura Richard, cheffe de service RH, 032 886 47 90

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez plus, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à nathalie.schepis@ne.ch jusqu'au 30 octobre 2024 ou à l'Administration communale de La Tène, Auguste-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier, contenant la mention «Confidentiel».

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch



Soins d'Auréli

MASSAGE - ESTHETIQUE - ONGLERIE

Auréli se déplace chez vous

www.soins-daure.ch
076 239 82 26

-40 %

Pour tous les habitants de Lignières !!!

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE LE LANDERON - LIGNIERES - SAINT-BLAISE



VOTATION FÉDÉRALE ET CANTONALE DU 24 NOVEMBRE 2024

CORNAUX
Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote Administration communale
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 51 60

ENGES

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 47 90

HAUTERIVE

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 756 97 36

LA TÈNE

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 65 00

LE LANDERON

Local de vote Aula du Centre administratif
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 50 30

SAINT-BLAISE

Local de vote Administration communale
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 49 50

Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 24 novembre 2024 à 11h00 au plus tard.**
CONSEILS COMMUNAUX

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 25.10.24 au 25.11.24
Publication FAO n° 43

Dossier SATAC n° 119499

Parcelle(s) et coordonnées: 5665 - Le Landeron; 1212221/2571359

Situation: Les Chantemerles; Les Côtes 9

Description de l'ouvrage: Transformation d'une maison

Requérant(s): Benjamin Hämmerli et Célia Montero Suarez, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Lauriane Wermuth-Noir - LB Planification Sàrl, Place du Régent 1, 2523 Lignières

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 11.06.05, lettre a RAC (densité); Art. 11.06.06, lettre c RAC (niveaux apparents); Distance à l'axe de la route; Distance à la vigne

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des dimanches (mois impairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.

Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032/752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

Votre engagement compte, grand merci!

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – PORTES OUVERTES

Lors des portes ouvertes du C2T le samedi 26 octobre, les bibliothécaires vous accueilleront pour une visite des lieux de 10h00 à 14h00.

Les bibliothécaires





AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

4^{ÈME} ÉDITION DU COURS DERNIER SECOURS

La Fondation La Chrysalide en association avec la Fondation jurassienne pour les soins palliatifs et avec le soutien de la commune, organise un cours pour les personnes adultes, désireuses d'apprendre ce qu'elles peuvent faire pour anticiper, vivre et faire face aux circonstances si particulières du moment de la fin de la vie. Ce cours gratuit et d'une durée de 6 heures aura lieu le samedi 2 novembre. Places limitées et inscription obligatoire.

Pour plus de renseignement et inscription :
www.chrysalide.ch/cours-derniers-secours/
 La Tène, le 8 octobre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

BIBLIO'FIL REVIENT

à la Bibliothèque-Médiathèque de La Tène.
 Atelier convivial intergénérationnel de partage et d'échange autour du « FIL »
 Qu'il soit à tricot, à crochet, à scoubidous, à bracelets.....
 Venez découvrir et/ou transmettre votre savoir.

Nous vous attendons avec plaisir
le jeudi 31 octobre 2024 de 15h à 17h

dans les locaux de la Bibliothèque.
 Une passionnée du « FIL » sera présente et une sélection d'ouvrages sera à votre disposition.

Votre bibliothèque

LA TÈNE

AVIS DE TRAVAUX: CHEMIN DU PUIITS

Madame, Monsieur,
 Suite aux conditions météorologiques défavorables, nous vous informons que les travaux de remplacement de la conduite d'eau de boissons et de gaz sur le chemin du Puits seront prolongés jusqu'au mercredi 30 octobre 2024, durant cette période, l'accès piéton reste assuré.

De plus, nous vous annonçons que la pose de l'enrobée finale est prévue pour le mardi

5 novembre 2024, sous réserve des conditions météorologiques.

Les riverains disposant d'une place de stationnement sont invités à se présenter à nos guichets afin d'obtenir une prolongation de l'autorisation de stationnement au parking de l'Espace Perrier.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec M. Tomic à l'administration communale au 032 886 65 00.

Nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024 DE 16H À 20H
ESPACE PERRIER, LA TÈNE

VENEZ JOUER, DÉCOUVRIR OU PARTAGER VOS JEUX FAVORIS !

- Entrée libre, de 0 à 99 ans, apportez vos jeux ou découvrez ceux proposés
- Organisé par la Commission culture, sport, loisirs de la commune de La Tène et future commune de Laténa
- Avec la participation de la Ludotène et du club La Tène Scrabble
- Gaufres, bubble drinks, traiteur oriental et buvette

Renseignements : commune.la-tene@ne.ch

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.10.24 au 11.11.24

Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n° 119588

Parcelle(s) et coordonnées : 3858 - Marin - Epagnier ; 1206772/2568282

Situation : Prés Menod ; Rue Louis-Guillaume 34

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur extérieur en remplacement d'une pompe à chaleur intérieur.

Requérant(s) : Ivan Adinolfi, 2074 Marin-Epagnier ; Ivan Adinolfi, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 08.07.2002

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Périmètre de plan de quartier : PQ en vigueur / Prés-Menod - Art. 3770 / Entrée en vigueur le 05.09.2003 ; Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 08.07.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

RECYCLAGE DE VIEUX VÉLOS

En collaboration avec l'association de ressortissants de Kuma-Apoti, la commune de La Tène récoltera les vieux vélos le **lundi 4 novembre 2024**.

Nous vous remercions de les apporter au hangar des travaux publics (rue Louis-de-Meuron 8 à Marin) le 6 mai **entre 8h00 et 12h00**.

La Tène, le 21 octobre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MISE AU CONCOURS

Afin de renforcer l'équipe éducative de sa structure d'accueil «La Souris verte» à Hauterive, la commune de Laténa met au concours un poste en tant qu':

éducateur.trice EDE ou assistant.e socio-éducatif.ve ASE à 50 % (préscolaire et parascolaire)

Activités principales

- assurer et coordonner les activités de la vie du groupe d'enfants, en collaboration avec les autres professionnels

Formation et exigences

- être titulaire d'un diplôme d'éducateur.trice EDE et/ou d'un CFC d'assistant.e socio-éducatif.ve ASE ou formation jugée équivalente
- connaissances du domaine de l'enfance
- aptitude à travailler de manière autonome et consciencieuse
- disponibilité et entregent
- sens des responsabilités
- aptitude à innover, à anticiper
- capacité d'adaptation, discrétion

Ce que nous offrons

- une collaboration au sein d'une équipe dynamique
- diverses responsabilités pratiques et pédagogiques
- des conditions de travail en adéquation avec les exigences du poste
- un cadre de travail agréable
- soumis.e au statut de la fonction publique

Entrée en fonction: janvier 2025

Pour tout renseignement complémentaire:

Madame Maud Morey, directrice de la structure, 032 753 02 01

Madame Laura Richard, cheffe de service RH, 032 886 47 30

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez plus, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à nathalie.schepis@ne.ch jusqu'au

6 novembre 2024 ou à l'Administration communale de La Tène, Auguste-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier, contenant la mention «Confidentiel».

HAUTERIVE - SAINT-BLAISE



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU DOSSIER

Requérant: BLS Netz AG

Communes: Hauterive et Saint-Blaise

Description du projet: Le projet concerne principalement la rénovation de l'installation de ligne de contact 15 kV 16.7 Hz dans la zone de la gare de Saint-Blaise. Pour les détails, il sera renvoyé aux plans mis à l'enquête publique pour consultation.

Procédure: La procédure d'approbation des plans est régie par la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021), pour autant que la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101) n'en dispose pas autrement. L'autorité unique de la procédure d'approbation des plans est l'OFT.

Mise à l'enquête: Les plans peuvent être consultés du 18 octobre au 18 novembre 2024 auprès de l'administration communale d'Hauterive, Rue de la Rebatte 1 2068 Hauterive et de l'administration communale de Saint-Blaise, Grand' Rue 35, 2072 Saint-Blaise, selon les heures d'ouverture ordinaires.

Piquetage: Avant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit marquer sur le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits, les modifications requises par l'ouvrage projeté (y. c. modifications de terrains, défrichement, acquisition de droits, etc.).

Oppositions: Quiconque a qualité de partie en vertu de la PA peut faire opposition auprès de l'autorité chargée de l'approbation des plans pendant le délai de mise à l'enquête.

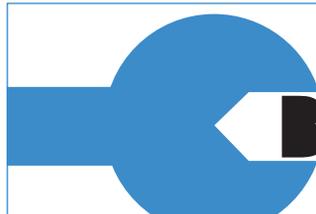
Quiconque a qualité de partie en vertu de la Loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711) peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête (oppositions à l'expropriation; demandes selon les art. 7 à 10 LEx; demande de réparation en nature selon l'art. 18 LEx; demande d'extension de l'expropriation selon l'art. 12 LEx; demandes sur le montant de l'indemnité selon l'art. 16 et 17 LEx).

Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx).

Les oppositions, écrites et en deux exemplaires seront adressées durant le délai de mise à l'enquête (date selon timbre postal) à **l'Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations II, 3003 Berne**. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'autorité chargée de l'approbation des plans, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c al. 2 LCdF).

Ban d'expropriation: Dès la remise de l'avis personnel ou de la demande d'expropriation à la personne visée par celle-ci, il n'est plus permis de faire, sans le consentement de l'expropriant, des actes de disposition de droit ou de fait susceptibles de rendre l'expropriation plus onéreuse (art. 42 LEx). L'expropriant est tenu de réparer intégralement le dommage résultant du ban d'expropriation (art. 44 al. 1 LEx).



**GARAGE
BURKHALTER Sàrl**

Rue de Soleure 8
2525 le Landeron
Tél. 032 751 15 26

garageburkhaltersarl@bluewin.ch



Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES



www.fluckigersa.ch



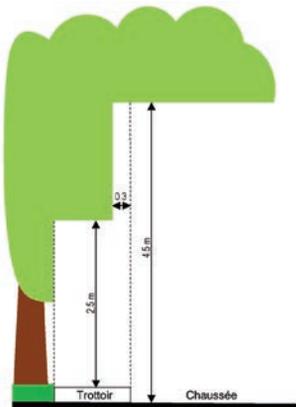


AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



TAILLE DES HAIES – RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES



Le service des travaux publics rappelle que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

Un dernier délai est fixé au 1^{er} novembre 2024 pour exécuter ces travaux.

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par le service de voirie ou une entreprise mandatée, aux frais des propriétaires.

Loi sur les routes et voies publiques (RSN 735.10)

Art. 58

1. Les propriétaires riverains ne peuvent empiéter dans le gabarit d'espace libre des routes, notamment par des constructions, installations, plantes ou arbres.
2. Les propriétaires riverains entretiennent en conséquence leur propriété.
3. À défaut, l'autorité compétente agit par substitution aux frais des propriétaires.
4. Les travaux à proximité d'ouvrages d'art et de murs de soutènement sont soumis à autorisation de leur propriétaire.

Art. 59

1. L'espace surplombant les routes publiques, y compris la distance latérale au bord de la chaussée (largeur libre), doit être maintenu libre sur une hauteur de 4,50 mètres au moins.
2. Pour les routes d'approvisionnement, le canton peut prescrire une hauteur allant jusqu'à 5,50 mètres.
3. L'espace surplombant les trottoirs, chemins pour piétons et pistes cyclables doit être maintenu libre sur une hauteur de 2,50 mètres au moins, sauf exceptions fixées dans le règlement d'exécution de la présente loi.
4. La largeur libre doit être au moins de 0,50 mètre hors localité et de 0,30 mètre en localité, par rapport au bord de la chaussée.

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ DE CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Saint-Blaise,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020.

considérant:

La demande faite par le propriétaire du terrain.

L'usage abusif de la parcelle privée faite par des tiers.

arrête:

Article premier.- Le stationnement est interdit sur la parcelle n°3800 du cadastre communal de Saint-Blaise, rue de la Musinière 19, à l'exception des locataires des cases (OSR 2.50 «interdiction de parquer» et complément «7/7 jours, 24/24h – excepté locataires des cases»).

Art. 2.- Le présent arrêté annule toute les dispositions antérieures.

Art. 3.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 3 octobre 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président

M. Renaud

Neuchâtel, le 16 octobre 2024, approuvé ce jour

L'ingénieur cantonal

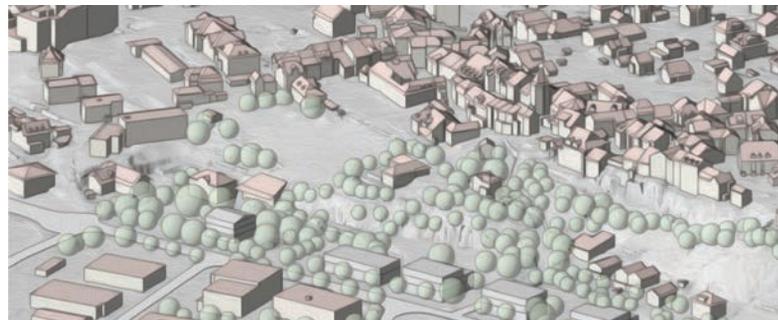
Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

le secrétaire

R. Canonica

SAINT-BLAISE



Séance d'information publique

La population de Saint-Blaise est invitée à participer à la séance d'information relative à la révision du plan d'aménagement local (PAL).

Mardi 12 novembre 2024
à 19h30, à l'auditoire de Vigner

BON À SAVOIR

La révision du PAL de Saint-Blaise a débuté depuis plusieurs années, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT).

Les travaux de révision sont maintenant achevés et le plan sera soumis fin novembre aux autorités cantonales pour préavis, avant le passage, vers fin 2025, devant le Conseil général de Laténa.



Le ciment
de la région

Produit localement et durablement à partir de ressources naturelles.

Juracime S.A.
La Ronde Fin 20, 2087 Cornaux
T 032 758 02 02 | juracime.ch

JURA CEMENT
A CRH COMPANY

A votre service !

Tecaro

Maîtrise fédérale Sanitaire

Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de Cornaux,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020

Arrêté concernant la circulation routière:

Art. premier Le chemin des Longins à Cornaux est déclassé par un signal «STOP» à sa jonction avec la RC5 entre Saint-Blaise et Cornaux, au lieu-dit «Les Rièdes». (Signal 3.01 OSR avec son marquage au sol correspondant).

Art. 2 Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cornaux, le 1^{er} septembre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

La présidente: Isabelle Weber

La secrétaire: Claudine Salzmann Silva

Décision: approuvé ce jour

Neuchâtel, le 6 septembre 2024

L'ingénieur cantonal: Nicolas Merlotti

CORNAUX



INFORMATION A LA POPULATION

Pour rappel, le ramassage **des déchets verts** est le **LUNDI**.

Toutes les tournées sont susceptibles de commencer dès 07h00.

Nous prions donc la population d'en tenir compte **et de déposer suffisamment tôt:**

- les bacs à déchets verts de 3 à 8 litres
- les conteneurs à roulettes de 120 à 770 litres
- les fagots de branches ficelés jusqu'à 1,5 m de longueur

Seuls ces derniers sont acceptés et collectés.

Lors de travaux dans une rue et qu'il est impossible de passer avec le camion-ramassage, les habitants sont priés d'amener leurs déchets aux extrémités de leur rue afin de faciliter la collecte.

Merci de votre compréhension!

Cornaux, octobre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



CONVOCATION

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance extraordinaire

Jeudi 7 novembre 2024 à 20h00

**Collège de La Gouvernière – Vy d'Enty 2
Salle polyvalente (salle de gymnastique)**

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil général du 12 septembre 2024.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Modification de la convention d'organisation du Guichet Social Régional de l'Entre-deux-Lacs (GSR-EDL). Rapport à l'appui.
6. Indemnisation des trajets scolaires pour les enfants domiciliés en dehors du village de Lignières. Rapport à l'appui.
7. Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 250'000.- pour l'élaboration du projet d'une zone sportive et de détente. Rapport à l'appui.
8. Lettres et pétitions.
9. Motions et propositions.
10. Résolutions, interpellations et questions.
11. Communications du Conseil communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
Josiane Chiffelle

La secrétaire
Ophélie Gauchat

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera exceptionnellement fermé:

Mardi 5 novembre 2024

L'administration communale restera atteignable par téléphone de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mercredi 6 novembre 2024, selon l'horaire habituel, soit de 15h00 à 18h00.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Contrôle des habitants

Halloween
Lignières

26
OCTOBRE

**Nos petits monstres vont investir les rues du village
pour une chasse aux bonbons**

**SOUPE À LA COURGE, HOT-DOGS, THÉ ET VIN CHAUDS
DÈS 18H30 SUR LA PLACE DU RÉGENT**

Les enfants sont sous la responsabilité des parents

Organisé par la SDL

*Le cabinet dentaire du Landeron
annonce son retour de vacances
à son aimable clientèle.*

Tél. 032 751.14.51 (Urgence 079 401.12.05)

**1, rue Saint-Maurice
2525 LE LANDERON**



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



PLACE DE JEUX PUBLIQUE DES PRÉLARDS - OUVERTURE AU PRINTEMPS 2025

Initialement prévue en automne 2024, l'ouverture de la place de jeux publique des Prélards est repoussée au printemps 2025.

En effet, les conditions météorologiques auxquelles ont été confrontées les entreprises durant la phase de construction n'ont pas permis de suivre le planning initialement établi.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

Le Conseil communal

CRESSIER



VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE 2024, MODIFICATION D'HORAIRE

Le guichet de l'administration communale sera exceptionnellement ouvert le vendredi 1^{er} novembre 2024 de 8h00 à 12h00.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

Le Conseil communal

Stoppa Fils SA
PLÂTRERIE - PEINTURE
NEUCHÂTEL • MARIN



**SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
L'UNION DE CORNAUX**

MATCH AU LOTO

Dimanche 27 octobre 14h00

Espace TA'TOU à Cornaux Ouverture des portes 13h

30 tours (système Fribourgeois)	Prix à gagner bon COOP
1 carte CHF 10.-	Quine CHF 40.-
6 cartes ou planche CHF 50.-	Double-quine CHF 60.-
Illimité CHF 80.-	Carton CHF 100.-

Royale hors abonnement 3 tours à CHF 300.-

1 carte CHF 2.-

3 cartes CHF 5.-

Planche CHF 6.-

Les cartes doivent être jouées par la même personne

Cantine et petite restauration sur place

Avec de la chance, votre quête ne sera pas veine



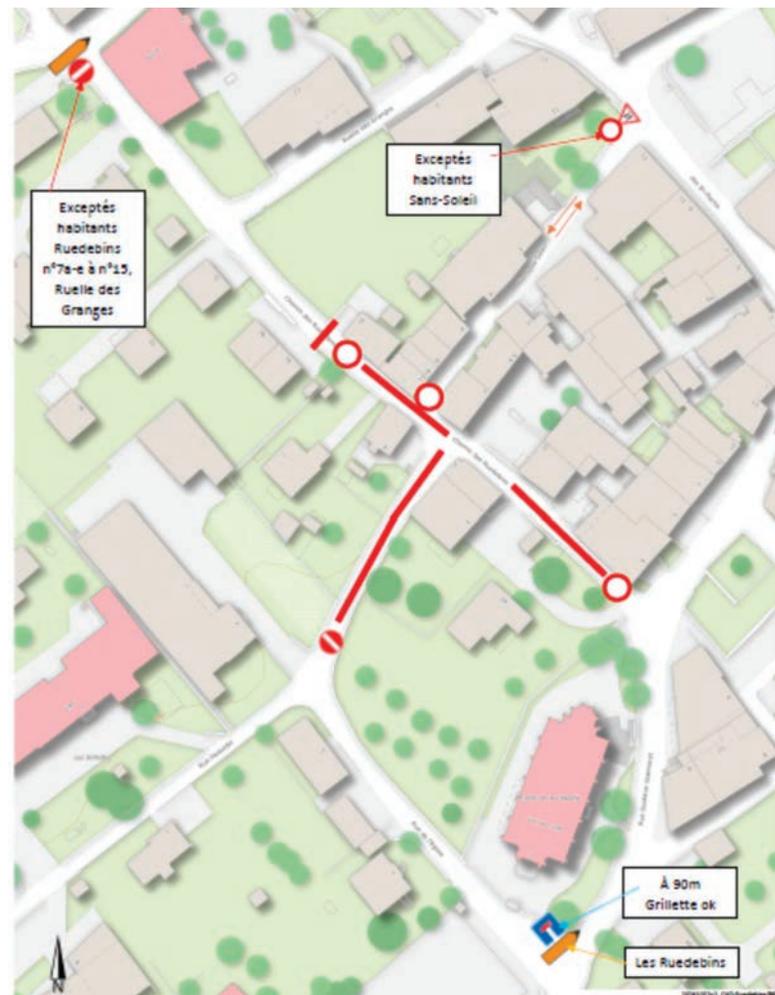
CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX CHEMIN DES RUEDEBINS

TRAVAUX CAD:

Le Chemin des Rudebins et le carrefour Rue Sans-Soleil & Rue de l'Eglise seront fermés à la circulation dès le 28 octobre 2024 comme ci-dessous:



Des places de parc pour les habitants de la rue concernée seront disponibles sur la place de jeux de l'école, merci de respecter le marquage en place.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée sur le Chemin des Rudebins, Rue de l'Eglise et Rue Sans-Soleil.

Le bureau DCtec Sàrl, Groupe E Celsius SA et la commune de Cressier communiquent chaque semaine dans le Bulcom pour la planification estimative des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Groupe E Celsius SA

CRESSIER



COMPTEURS D'EAU RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES EN CAS DE FUITE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons qu'il est important de contrôler fréquemment l'index des compteurs d'eau dans votre habitation.

En effet, un contrôle régulier permet de réduire fortement les risques d'une fuite éventuelle sur le réseau d'eau privé et vous évite ainsi d'avoir des frais conséquents à payer lors de votre relevé semestriel.

Si vous constatez une consommation anormale, veuillez prendre rapidement contact avec Eli10 au 032 720 20 20 afin qu'un contrôle soit effectué au plus vite sur votre installation.

La Commune de Cressier décline toute responsabilité pour des éventuelles surconsommations d'eau ou dégâts sur le réseau privé.

Le Conseil communal

MINI-DISCO HALLOWEEN

SAMEDI 26 OCTOBRE 2024 18:00-22:00

COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LE LANDERON



PUBLIC CIBLE: LES ENFANTS (0-12 ANS) DU LANDERON ET LEUR FAMILLE

PROGRAMME: MINI-DISCO DÉGUISEE ET GRILLADES

RESTAURATION: BAR, CERVÉLAS, SAUCISSES ET PÂTISSERIES

PRIX: GRATUIT POUR LES ENFANTS (1 CERVÉLAS ET SIROPS), CASH/TWINT POUR LES ADULTES

MÉTÉO: L'ÉVÈNEMENT A LIEU À L'EXTÉRIEUR

ORGANISATION: CONSEIL D'ÉVÈNEMENTS SCOLAIRES (CESC)

TROC D'HAUTERIVE

Au centre sportif du village

1-2 novembre 2024



www.troc-hauterive.ch

QUATUOR

Les Trouvailles
Classiques
du Landeron

ARKHÊ



Edouard Liechti et Nicolas Jéquier (violons)
Patrick Leyvraz (alto), Luc Aeschlimann (violoncelle)
&
Gilles Landini (piano)

JOSEPH HAYDN Quatuor opus 33 n.6
JOHANNES BRAHMS Quintette avec piano opus 34

DIMANCHE 27 OCTOBRE à 17h00

Chapelle des Dix-Mille-Martyrs, Ville 35, Le Landeron

Réervations : tél. 079 171 54 62 ; trouvaillesclassiques@gmail.com

www.trouvaillesclassiques.ch

Entrée libre - Collecte - Prix indicatif : Fr. 25.-

Halloween Altaripien

Samedi 26 octobre dès 17h

Au centre du village d'Hauterive

Soupe de bave de grenouille

Cuisse de dragon à la broche

Yeux de sorcière



Concours de citrouilles et de déguisements
pour les enfants de 0 à 99 ans

LA TÈNE

Comment transmettre son histoire à ses proches ?



Le 14 novembre prochain, une conférence sur la transmission orale au sein des familles sera présentée au Club du Jeudi, à l'Espace Perrier à La Tène. Valorisation du parcours des aînés et transmission sont au cœur de ce projet.

Dérouler le fil rouge de sa vie pour partager son histoire et ses souvenirs est un magnifique cadeau

que l'on offre aux jeunes générations de la famille, mais également à soi-même, en valorisant son parcours.

La transmission existe-t-elle dans toutes les familles, et sous quelle forme? Faut-il avoir vécu une vie extraordinaire pour partager ses mémoires? Y a-t-il un moment propice pour le faire? Qui doit initier le projet, les aînés ou les plus jeunes? Pour quelles raisons transmettre son histoire et comment le faire?

A travers cette conférence sur la transmission intergénérationnelle, Nadja Hofmann, journaliste et créatrice du projet de biographies sonores Une vie une histoire (www.unevieunehistoire.ch) partage son expérience dans le domaine et offre des pistes de réflexion sur cette démarche liée à la quête de sens dans nos vies.

Cette conférence s'adresse à toutes les personnes qui ont des parents ou grands-parents dont elles aimeraient conserver l'histoire, à celles qui envisagent de transmettre leurs mémoires à leurs proches, ainsi qu'à toute personne sensible à cette thématique, que ce soit dans le cadre familial, amical ou professionnel.

Conférence «Comment transmettre son histoire à ses proches?»

Avec Nadja Hofmann, journaliste et créatrice du projet «Une vie une histoire» www.unevieunehistoire.ch

Club du Jeudi, Espace Perrier, La Tène (NE)

Jeudi 14 novembre 2024, 14h30

Entrée libre

CORNAUX



NEUCHÂTEL

Nouveaux cas de faux policiers dans le canton – Appel à la vigilance



Lors des dernières 48 heures, cinq cas de faux policiers ont été signalés. Des délinquants sont actuellement en activité dans le canton Neuchâtel et la police lance un appel à la vigilance. Les personnes âgées sont particulièrement ciblées.

Depuis le vendredi 27 septembre 2024, dans les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, des individus se faisant passer pour des policiers ont contacté par téléphone des personnes âgées, affirmant que leur compte bancaire avait été piraté. Par la suite, un complice s'est rendu au domicile des victimes, se présentant également comme un policier. Il a profité de cette visite pour récupérer les cartes bancaires, ainsi que les codes, dans le but de tenter des prélèvements frauduleux. La plupart des victimes ont bien réagi et ont

fait appel à leurs proches, qui à leur tour ont fait appel à la police. Les préjudices subis sont heureusement faibles.

L'appel à la vigilance s'adresse en particulier aux proches des personnes âgées afin de les informer des risques actuels liés à ce type d'escroquerie.

Les aînés sont la principale cible de ces personnes malintentionnées, qui n'hésitent pas à se faire passer pour un faux policier, faux neveu ou faux conseiller bancaire auprès de leur victime par téléphone. Il leur explique ensuite qu'il y a une anomalie avec leur compte, que des retraits frauduleux ont été effectués et qu'il faut donc procéder au changement de la carte bancaire. Notons que durant l'appel, le code de la carte est demandé. L'escroc explique également à la victime que quelqu'un de compétent va venir pour récupérer la carte à son domicile. Une fois en possession de cette dernière ainsi que du code NIP, les malfrats procèdent à des retraits frauduleux auprès de bancomats.

Rappel des règles de prudence élémentaires:

- Ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone;
- Ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non) ni votre code secret à un inconnu;
- Raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro;
- Appeler la police en cas de doute au numéro d'urgence 117;
- Transmettre cette information à votre entourage.

Contact:

Police neuchâteloise
secteur information et prévention
police.presse@ne.ch
tél. 032 889 90 00

ENTRE-DEUX-LACS

La vengeance du pardon : pardonner d'abord ou après ?

Le prochain spectacle de la Marelle tournera autour du thème du pardon, un thème universel qui traverse l'existence de chacun.

Dans cette série d'articles sur le thème du pardon, nous avons vu que le pardon nous conduit à ne pas réduire l'autre à son offense, que le pardon peut être vu comme un pont construit au-dessus du torrent assourdissant de nos conflits et que de faire de l'oubli de l'offense un préalable au pardon est une erreur qui nous laisse souvent démunis face aux conflits qui nous affectent.

Mais à quel moment intervient le pardon ? Vient-il d'abord (c'est-à-dire dès que je me suis senti-e offensé-e), avec le risque de ne pas être donné de bon cœur... ou après (c'est-à-dire après un processus permettant de réparer la paix), avec le risque de ne jamais advenir ? L'expression utilisée dans le texte grec ne tranche ni pour l'un, ni pour l'autre... et j'y vois une chance.

Si nous attendons à chaque offense le repentir de l'offenseur pour lui pardonner, nous allons attendre souvent et longtemps. Notre vie sera chargée de plein de rancœurs qui nous auto-détruiront.

Si nous pardonnons immédiatement même les offenses les plus graves, alors l'offenseur ne sera peut-être jamais confronté à la gravité de son comportement. De plus nous aurons de la peine à aligner notre choix de pardonner avec le ressenti de l'injustice subie.

C'est pourquoi j'aime l'ambiguïté du Notre Père : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés »

Dans certaines situations, nous parvenons, comme Dieu avec nous, à choisir de pardonner d'abord même si l'offenseur ne nous a pas (encore) demandé pardon. J'ai constaté que les personnes influencées par la culture judéo-chrétienne sont en majorité favorables à adopter cette pratique. Et d'autant plus les chrétiens qui se savent au bénéfice du pardon de Dieu alors qu'ils ne le méritent pas, ce que l'on appelle la grâce.

Dans d'autres circonstances, l'offense est tellement violente que nous avons besoin de tout un cheminement (si possible ensemble) avant de pouvoir pardonner, après. Le souvenir de nos offenses envers Dieu et du pardon de Dieu malgré tout nous aide à accepter que ce cheminement prenne du temps et demande du courage, à soi comme à l'autre. Puissiez-vous pardonner le plus souvent rapidement et vous sentir libérés du poids que génère ces situations infectées par les offenses. Puissiez-vous aussi prendre votre courage à deux mains pour ne pas remettre à demain le cheminement qui vous conduira vers ces pardons plus difficiles à accorder / demander.

**Spectacle « La vengeance du pardon »
samedi 26 octobre • Temple du Landeron • 20h
rétribution au chapeau**

Toutes les dates de la tournée : www.compagnielamarelle.ch
Pasteur Frédo Siegenthaler

SAINT-BLAISE

Parking solaire au port Un brin de lumière

On se souvient, qu'en septembre 2022, le Conseil général avait accepté à l'unanimité, une motion du parti PLR intitulée « Pour un parking solaire et intelligent à triple usage au port »

Cette motion visait à étudier la possibilité de couvrir le parking du port de panneaux photovoltaïques. Cette réalisation n'aurait pas pénalisé d'autres surfaces. Elle permettrait d'exploiter un site près d'infrastructures existantes pour diminuer le prix de kWh pour les abonnés.

Lors de la dernière séance du Conseil général, le conseiller communal Alain Jeanneret, en charge de l'urbanisme, répondant à une question du conseiller général Rajesh Ambigapathy, PLR, a relevé la complexité d'une telle réalisation, notamment pour continuer de permettre l'hivernage des bateaux et pour assurer une rentabilité au parking.

La réalisation du projet se heurte aussi au fait que le port se situe dans une zone de sport et de loisirs pour laquelle il n'existe pas de base réglementaire pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Toutefois, le porte-parole du Conseil communal a déclaré que le Service de l'aménagement du territoire SAT « n'excluait pas de trouver une solution juridique pour pallier cet obstacle. »

En tout état de cause, l'étude du projet devra être poursuivie par les autorités de la Commune de Laténa.

CZ

JOURNÉE DES PROCHES AIDANT·E·S 2024  

MERCREDI 30 OCTOBRE
TEMPLE DU BAS NEUCHÂTEL
19H30
Entrée libre

JE T'AIDE MOI NON PLUS!

SPECTACLE D'IMPROVISATION
Un regard bienveillant sur le parcours des personnes proches aidantes 

**Couverture, ferblanterie
façades ventilées, étanchéité
photovoltaïque**

GOTTBURG Le toit, c'est nous!



SAINT-BLAISE

Figure de « La Calabre » Max Blanck est décédé



Le cachet d'un village tient à ses anciennes demeures; son âme est le fait de ses habitants, surtout de ceux qui le caractérisent par leur silhouette et une forte présence.

Max Blanck nous a quittés, peu avoir passé le cap de son 90^e anniversaire dans la nuit du 17 au 18 octobre, sans qu'on s'y attende:

les battements de son cœur se sont subitement arrêtés.

Enfant d'une grande famille du village, il avait rallié, dès son enfance, celle de l'agriculteur André Haussener. Particulièrement à l'aise dans les travaux de la ferme, il fut très apprécié pour ses compétences et il assumait la relève dans les temps difficiles qu'il traversa avec celles et ceux qui l'accueillirent.

Toujours positif, il sut faire front à la malice des temps dans les dernières années de sa vie où, ayant mis un terme à ses déplacements en tracteur (car il ne conduisait pas d'auto), il passa à un véhicule électromobile pour handicapé.

Toujours de bonne humeur, il se baladait avec son convoi dans les rues du haut de village, salué par tous ceux et toutes celles qui appréciaient le rencontrer pour partager un bon moment d'amitié. Habitué à ne jamais fermer la porte de son appartement, il se trouva récemment face à un cambrioleur qui l'éclaira tard dans son lit avec un téléphone mobile. Il lui déclara tout de go: «*Tu entres ou tu sors!*» Le malandrin prit aussitôt la poudre d'escampette!

Max Blanck fit aussi partie, à l'époque, du FC Saint-Blaise ainsi que du Club équestre «*Les Fourches*». Il participa à plusieurs concours hippiques.

Le Bulcom exprime sa sympathie à tous ses proches.

CZ

COURRIER DES LECTEURS

Atelier créatif, Atmosphère Langage, «*Bidibul*» en péril! **BIDIBUL en danger!**

L'Atelier créatif Atmosphère Langage «*Bidibul*» a pour but de préparer les enfants dès 2 ans et demi à l'entrée à l'école, de leur permettre de s'ouvrir en douceur au monde, en suscitant leur intérêt de créativité et d'expression au travers d'activités individuelles et collectives.

La spécificité actuelle de l'atelier est un travail du langage par l'apprentissage de comptines (étant les prérequis du langage, elles permettent d'acquérir les bases de celui-ci). On y pratique maintes activités riches et variées: Créatives manuelles (motricité fine), corporelles (motricité globale), musicales, mathématiques, etc. Sans oublier l'importance de la socialisation. Les enfants de 2 ans et demi à 5 ans s'épanouissent dans un cadre bienveillant où le respect et l'écoute sont des valeurs essentielles. On y œuvre avec tout son cœur pour le bien des enfants, dans le but d'accompagner tout un chacun au mieux. Malheureusement, aujourd'hui, Bidibul doit trouver un nouveau lieu s'il veut perdurer puisque le nouveau propriétaire du local souhaite expulser l'atelier.

«*Bidibul*» fait partie du village depuis bientôt 50 ans. De nombreuses personnes l'ont fréquenté, y ont mis leurs enfants, puis leurs petits-enfants.

Comme il avait déjà été cité dans un article similaire du Bulcom il y a quelques années, cela est encore pareil aujourd'hui (bien des choses ont changé mais heureusement, certaines valeurs restent):

- Les personnes qui ont connu «*Bidibul*» ont une lueur de joie lorsqu'ils en parlent et ils s'en souviennent. Posez la question et vous verrez!

J.Schor

LA NEUVEVILLE - Au programme!

CINÉ2520
WWW.CINE2520.CH

LEE MILLER
BIOPIC DE ELLEN KURAS
AVEC KATE WINSLET, ALEXANDER SKARSGÅRD, ANDY SAMBERG



Mannequin et muse du photographe d'avant-garde Man Ray, Lee Miller (Kate Winslet) se lasse vite d'être l'objet de ses collègues masculins et se concentre sur son propre travail de photographe. En pleine guerre, elle part sur le front français en tant que photoreporter et documente pendant des mois les horreurs de la Seconde Guerre mondiale avec son collègue David E. Scherman (Andy Samberg).

SA 26 ET DI 27 OCTOBRE À 20H30
14 ANS - USA - 1H57 - VF

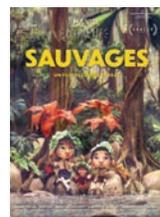
SOPHIE LAVAUD - LE DERNIER SOMMET
DOCUMENTAIRE DE FRANÇOIS DAMILANO AVEC SOPHIE LAVAUD



Elle s'appelle Sophie Lavaud. Elle veut entrer dans l'histoire de l'himalayisme. Elle n'est pourtant pas professionnelle de l'alpinisme et ne se revendique pas performeuse. Elle n'est plus qu'à un sommet du grand chelem himalayen. Au printemps 2023, elle boucle son sac pour le redoutable Nanga Parbat culminant à 8'126 mètres au-dessus des terres désertiques du nord Pakistan. Un film en immersion dans l'étrange quotidien de la très haute altitude, dans la recherche de l'équilibre précaire entre audace absolue et pulsion de vie.

VE 25 OCTOBRE À 20H30
8 ANS - FR - 1H27 - VF

SAUVAGE
ANIMATION DE CLAUDE BARRAS



A Bornéo, en bordure de la forêt tropicale, Kéria recueille un bébé orang-outang trouvé dans la plantation de palmiers à huile où travaille son père. Au même moment, Selaï, son jeune cousin vient trouver refuge chez eux pour échapper au conflit qui oppose sa famille nomade aux compagnies forestières. La forêt ancestrale est plus que jamais menacée. Ensemble, Kéria, Selaï et le bébé singe baptisé Oshi vont alors braver tous les obstacles pour lutter contre la destruction programmée.

SA 26 ET DI 27 OCTOBRE À 14H
6 (8) ANS - CH - 1H30 - VF

L'AMOUR OUF
ROMANCE DE GILLES LELLOUCHE
AVEC FRANÇOIS CIVIL, ADÈLE EXARCHOPOULOS



Les années 80, dans le nord de la France. Jackie et Clotilde grandissent entre les bancs du lycée et les docks du port. Elle étudie, il traîne. Et puis leurs destins se croisent et c'est l'amour fou. La vie s'efforcera de les séparer mais rien n'y fait, ces deux-là sont comme les deux ventricules du même cœur...

DI 27 OCTOBRE À 17H
16 ANS - FR - 2H46 - VF



CAFE THEATRE
**LA TOUR
DE RIVE**
LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Cie de Bois et d'OS
Dimanche 27 octobre 2024 à 17h00



COMPAGNIE DE BOIS ET D'OS
Spectacle humoristique
de marionnettes
sans paroles
en 5 actes
...mais pas que!
J'ai pu aller
à partir
de 5 ans...
...mais pas que
non plus!

Dimanche 27 octobre 2024 à 17h00 – L'AMOUeRte

Hyacinthos est un très beau jeune homme dont les dieux **Apollon et Zéphyr** tombent éperdument amoureux. Ne parvenant à se départager, Zéphyr tue Hyacinthos qui atterrit au royaume des morts... et **écrase La Muerte** par accident!

Il se voit alors obligé de la remplacer pour ne pas se faire remarquer mais il continuera quand même de propager **L'Amour en enfer**.

Durée du spectacle 35 minutes, à partir de 5 ans ou 3 ans selon les enfants. Veuillez réserver vos places via notre site internet www.latourde-rive.ch

Sur place à la caisse d'entrée pour les couples avec enfants, vous pourrez demander le **forfait famille** au prix attractif de CHF 20.-.

Ouverture des portes 16h30

Comité du CTR



CRESSIER
Traditionnelle
BRITCHONNEE
D'HALLOWEEN

1er novembre 2024

*Tremblez... villageois !
des 18h*

*Petits et grands monstres déguisés
vont débarquer.*

*Confrontez-les sur le pas de votre porte
éclairée d'une bougie en les repoussant
à coups de bonbons et de sucreries*



HAUTERIVE - SOCIÉTÉ D'EMULATION

Demain, la soupe aux pois



Avec la fin du mois d'octobre, les membres de l'Emulation seront à pied d'œuvre pour vous accueillir sur la place du village et réjouir vos papilles.

Venez nombreux manger un bol de soupe et puisque vous serez là, profitez de compléter votre repas

avec une tranche de jambon ou un saucisson. Pour accompagner votre assiette, nous vous servirons un vin de nos vignerons locaux. Dès 11h30, les tables vous tendront les bras pour commencer l'apéritif. Pour les amateurs, des pieds de cochons seront cuits dans la soupe. N'hésitez pas à en demander!

Et pour que votre repas soit bien complet, vous pourrez encore déguster les pâtisseries d'une classe d'école. Faites honneur à leurs doucereux pour remplir la cagnotte des activités scolaires

Et n'oubliez pas, tous les verres, les services et les assiettes doivent être ramenées au point de collecte. C'est de la vaisselle réutilisable! Merci de ne rien mettre dans les poubelles.

Les membres de l'Emulation sont impatients de vous retrouver demain pour partager un moment avec vous.

Agenda: Soupe aux pois: samedi 30 novembre
Saint-Nicolas: 6 décembre

BE



Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche

MENUS CHASSE

MENU DES CHASSEURS	MENU D'AUTOMNE
Galantine de faisan aux bolets et foie gras, tartine à la confiture d'oignons rouges et raisins	Terrine de foie gras, marmelade aux bérudges de Cressier, brioche maison
Civet de chevreuil «Chasseur», fricassée de champignons des bois et fins lardons, spätzli maison au beurre	Velouté de potiron parfumé à l'huile de pépins de courge
Tarte au potiron	Médallions de chevreuil «Belle fruitière», sauce Grand Veneur
MENU ST-HUBERT	spätzli au beurre, choux rouges braisés aux marrons
Petit pâté chaud de gibier et farandole de salades au verjus	Soufflé glacé à l'absinthe
Médallions de chevreuil «Belle fruitière», sauce Grand Veneur, spätzli maison au beurre, chou-rouge braisé aux marrons	
Sorbet à la reine des vergers de Cressier, arrosé de son eau-de-vie	

BON APPÉTIT!

Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch



CORNAUX

Le calendrier de l'Avent 2024

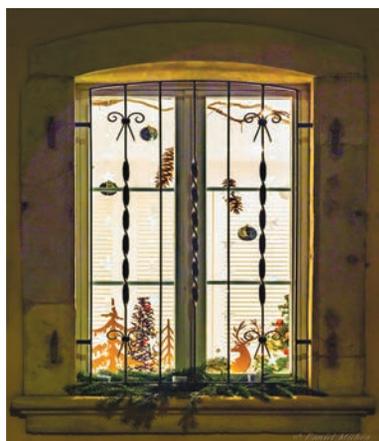


Photo: Daniel Michon

L'automne est bien là avec ses brumes et ses fraîches matinées. La SDC vous propose de reconduire cette activité créative qui en plus d'embellir le village, permet de sympathiques moments de rencontre et de partage. Si vous souhaitez **décorer une fenêtre** lors de ce prochain mois de décembre, inscrivez vous auprès de Madame Isabelle Vauthier au **079 404 11 49**. Et si vous le souhaitez, vous proposez un accueil le soir de l'ouverture de la fenêtre, mais ce n'est pas obligatoire. Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors d'une de ces fraîches soirées de fin d'année. SDCornaux

ENGES-CORNAUX

La fibre optique dans les communes de Enges et Cornaux dès 2027

Swisscom prévoit le raccordement gratuit au réseau à fibre optique (FTTH – Fibre to the Home) de Enges et Cornaux. Le début des travaux correspondants est prévu au printemps 2025 et il sera possible d'utiliser les nouveaux raccordements à fibre optique dès le printemps 2027. Internet ultrarapide dès le printemps 2027

Après avoir informé les autorités locales, Swisscom prévoit de raccorder gratuitement les communes de Enges et Cornaux dès le printemps 2025. Une fois que l'étape d'extension annoncée sera terminée au printemps 2027, une grande partie de la population de Enges et Cornaux pourra surfer sur Internet à très haut débit. Avec une vitesse de navigation sur Internet pouvant atteindre 10 Gbit/s, il est par exemple possible de télécharger un album photo de 1 Go en 0,8 seconde à peine. L'utilisation simultanée de plusieurs applications gourmandes en données, comme les visioconférences en télétravail, Swisscom Blue TV et différents services de streaming, ne posera plus aucun problème. Il est possible de consulter les performances actuelles du réseau à tout moment à l'adresse www.swisscom.ch/checker (performances individuelles par adresse).

Libre choix du fournisseur

Swisscom est aux commandes pour ce qui est du déploiement du FTTH dans les communes de Enges et Cornaux, mais la population peut ensuite choisir librement les services parmi différents opérateurs qui proposent des produits sur le réseau Swisscom.

Stratégie de réseau Swisscom – La fibre optique à la place du cuivre

L'extension du réseau à Enges et Cornaux sera réalisée dans le cadre de la stratégie de réseau de Swisscom qui prévoit une couverture de la fibre optique de près de 57% de toute la Suisse jusqu'à fin 2025 et entre 75 et 80% jusqu'à fin 2030. Grâce à l'extension rapide du réseau à fibre optique, Swisscom prévoit par ailleurs de mettre hors service le réseau de cuivre vieux de près de 150 ans, et ce étape par étape, au cours des prochaines années. Après 2030, le réseau à fibre optique sera terminé dans toutes les communes, permettant ainsi l'abandon complet du réseau de cuivre. Ceci engendrera des économies d'électricité de l'ordre de grandeur de la consommation annuelle d'une ville suisse de près de 20 000 habitants.

Swisscom construit le réseau mobile du futur

Outre la technologie de la fibre optique, Swisscom met également l'accent en Suisse sur le développement des technologies de radiocommunication mobile les plus récentes telles que la 5G. Le réseau mobile est conçu comme un complément au réseau fixe, afin de fournir ponctuellement un réseau mobile à ultralarge bande puissant dans des zones reculées ou des groupes d'habitations dispersées.

Berne, Septembre 2024

Farner Consulting AG
sur mandat de Swisscom AG

Sudoku

	7		4					8
				9	6			
1	8			5		4	2	
2				4		9	8	
3	9	4		1		5	7	6
	5	7		6				1
	4	2		8			3	7
			9	3				
6					4		9	

Solution en page 18

EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres

Du respect pour le défunt et la famille

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH

N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES



VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

**Création et entretien de jardin
Plants de fleurs et de légumes**

Les Flochets T. 032 751 26 66 info@voillatsa.ch
2525 Le Landeron F. 032 751 29 79 voillatsa.ch

LE LANDERON

Les vendanges, une tradition familiale qui perdure avec l'aide d'amis



Les vendanges terminées, quel plaisir de pouvoir rencontrer Michel Mallet qui nous explique que c'est une tradition de très longue date de pouvoir bénéficier de l'aide familiale et d'amis qui viennent depuis des lustres lui apporter leur aide pour cette récolte de raisins.

Cette année, il a pu, comme de coutume, compter sur l'aide de ses frères, d'amis, mais aussi de son fils et de sa fille, de ses petits-fils, de ses petites-filles et de deux de ses arrières petits-enfants. Une joie pour lui de partager ce moment privilégié de l'année avec sa «tribu». Une journée de labeur que chacun a apprécié avec un repas de bœuf bourguignon le premier jour et une superbe choucroute le deuxième jour, délices préparés par Marianne. Un délicieux gâteau aux pruneaux terminait ces repas. Bien entendu, au cours de la journée, il ne fallait pas oublier le traditionnel encas nommé «le Crate», moment très attendu de tous. Une ambiance chaleureuse et active était de mise

dans ces traditionnelles vendanges (environ 3000m² de vignes) pour la vingtaine de personnes qui y ont participé.

Le lendemain, ce sera au tour de vendanger la vigne de son frère Maurice, activité à laquelle il se réjouit de participer.

Une histoire de famille

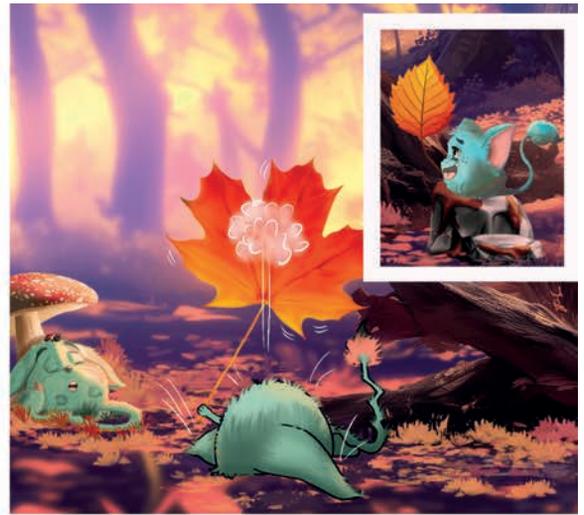
Tout part de la grand-maman Clotilde Quellet, maraîchère de son état auprès de laquelle Michel et ses frères participaient jeunes aux travaux de la terre et de la vigne.

Devenu adulte, c'est en 1963 que Michel part à New-York pour introduire le concept horloger sur le marché américain et canadien, cela pour le compte d'une industrie horlogère suisse. C'est là qu'il a la chance de rencontrer sa future épouse Anne.

En 1969, c'est le début de la construction de son futur domicile au Landeron, construction qui se fait sous l'œil attentif du papa d'Anne. Revenu au pays, Michel conserve son activité professionnelle qui l'entraîne à travers le monde, activité qu'il peut poursuivre grâce à la disponibilité de son épouse qui était d'accord de s'occuper des vignes. Son travail consistait notamment à rebioler, (enlever les vrilles, les bourgeons et les petites feuilles croissant au bas des grosses feuilles sur toute la végétation inutile) et attacher les plants de vigne dans les parchets hérités de sa grand-mère (Gros Palins pour le Chasselas et Petit Palins pour le Pinot Noir). Pour le plus grand plaisir de ce couple, deux enfants viennent compléter la famille.

Pour Michel, sa vie a été des plus active avec beaucoup de chance et de bonheur à la clé, période dont il parle avec passion. Vivant toujours dans sa maison des Palins, il apprécie sa vie, entouré de ses enfants et petits-enfants, ainsi que d'un groupe d'amis fidèles.

CP



Le petit lexique régional des Loomis
Découvrez chaque mois une nouvelle expression de notre région, présentée par les Loomis.

L'Uberre: À Neuchâtel, vent thermique diurne du sud-est, nommé aussi Obéra.



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Théâtre de la Marelle, « La vengeance du pardon », texte d'Eric-Emmanuel Schmitt.

Samedi 26 octobre à 20h au temple du Landeron - Entrée libre – rétribution au chapeau.

En savoir davantage sur www.compagnielamarelle.ch

Soirée Souper-Ciné avec « Le Club des miracles », film de Thaddeus O'Sullivan.

Vendredi 8 novembre au centre paroissial de Cressier. Repas à 18h30, film à 20h. Nombre de places limitées. Prix: 20.– minimum pour le repas. Café et vin en sus. Au profit de la cible missionnaire.

Inscription obligatoire **jusqu'au 4 novembre** auprès de Jocelyne Nourrice, 032 757 11 03

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 26 octobre

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive.

Dimanche 27 octobre

10h00 Culte tous âges au centre paroissial de Cressier.

10h00 Culte «retrouvailles du camp d'aînés» au collège de Vigner de St-Blaise. Bee Happy (début au culte) et garderie au foyer. La Ruche – cf. programme sur le site.

17h30 Culte de consécration des diacres Ruth et Gaël Letare au temple Farel à La Chaux-de-Fonds, suivi d'un apéro d'înatoire.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi

Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Jeudi 31 octobre

17h15-18h15 **JeuDis Dieu, Module 1**, au centre paroissial réformé de Cressier, rencontres pour les enfants de la 3^{ème} à la 7^{ème} Harmos.

Renseignements auprès de Ruth Letare (contact ci-après) ou de Florence Droz (032 753 17 78). Mail: contact@jeusamdisdieu.ch

En savoir davantage sur jeusamdisdieu.ch

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 27 octobre

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

Le Landeron

Samedi 26 octobre

20h **Théâtre de la Marelle**, « La vengeance du pardon », au temple du Landeron - Entrée libre, sans réservation – rétribution au chapeau.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 25 octobre

9h00 Messe à St-Blaise

18h30 Repas de soutien Caritas Neuchâtel «salle de spectacle de St-Aubin»

Samedi 26 octobre

9h00-11h00 catéchisme 8H - 9H (grande salle sous l'église)

17h00-18h30 catéchisme 5H 1^{er} Pardon (grande salle sous l'église)

17h00-19h30 catéchisme 6H 1^{er} Communion + Messe (petite salle sous l'église)

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 27 octobre

9h00-17h00 Retrouvailles jeunes mariés Messe + apéritifs (grande salle sous l'église)

9h00 Messe à St-Blaise

10h30 Messe à St-Blaise

Lundi 28 octobre

10h00-16h00 Comité du Mouvement Chrétien des retraités (grande salle sous l'église)

Mardi 29 octobre

8h30-12h00 Ouverture du secrétariat

9h00 Messe à St-Blaise

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

18h00 Prière aux malades à domicile

Mercredi 30 octobre

8h20-12h10 Bibliobus

18h00-19h30 catéchisme 7H (grande salle sous l'église)

Judi 31 octobre

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

20h00 Assemblée générale 2024 «commission du 3 février» (Salle communale de Justice à St-Blaise)

Vendredi 1^{er} novembre

9h00 Messe de la Toussaint à St-Blaise

Samedi 2 novembre

9h00 Messe pour les défunts à Hauterive

18h30 Messe pour tous les défunts de l'année à St-Blaise

Dimanche 3 novembre

9h00 Messe de la Toussaint à Hauterive

10h30 Messe de la Toussaint à St-Blaise

12h00 Célébration au Cimetière de St-Blaise et Bénédiction des tombes

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h30/13h30-17h00 et jeudi 13h30-17h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Samedi 26 octobre

Après-midi de catéchèse avec parents et enfants de 6^e H

au Chalet St-Martin

Dimanche 27 octobre

10h00 Messe interparoissiale de la Toussaint avec invitation aux familles

Lundi 28 octobre

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 29 octobre

11h00 Messe au Foyer

16h45 Catéchèse de 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 30 octobre

Visites aux malades par l'abbé Gérard

Judi 31 octobre

11h00 Messe au Foyer

13h30 Réunion avec la responsable de la pastorale de la santé au Foyer des Soeurs

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 27 octobre

15h00 Célébration en communion avec nos défunts au cimetière

Judi 31 octobre

18h00 Conseil de paroisse à la cure

Vendredi 1^{er} novembre

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 2 novembre

17h00 Messe interparoissiale en mémoire des défunts de l'année de nos paroisses à l'église

Dimanche 3 novembre

10h00 Messe interparoissiale

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Judi de 12h-13h30: Club d'enfants «Judi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

Les habitants de Saint-Blaise et leur Calendrier de l'Avent 2024

Mettons de la lumière à nos fenêtres

Cette année encore, nous désirons vous convier tout au long du mois de décembre, à participer à l'illumination de nos rues et de nos maisons au travers d'un CALENDRIER DE L'AVEINT.

Le village s'ornera ainsi de belles décorations et les Saint-Blaisois pourront partager un moment convivial chez l'hôte du jour ou lors des balades en famille.

Vous aimeriez participer au calendrier? Inscrivez-vous, via :

<https://framadata.org/sbkrIHb8uWQ4BAFo>

Choisissez la date de l'illumination de votre décoration, précisez votre nom, votre adresse, l'heure et le type de participation DANS LES COMMENTAIRES.

(Animation, goûter, apéro, collation, etc.) ou rien.

Pour toute question, appelez le 078/605 25 80.

Inscrivez-vous jusqu'au 3 novembre 2024.

Le calendrier avec le nom et l'adresse des participants sera publié dans le Bulcom les 15 et 22 novembre 2024.



eligreen
Vos énergies renouvelables

Rue du Château 17 032 843 07 90
2022 Bevaix www.eligreen.ch



MEMENTO DE NOVEMBRE

LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches, le musée de la vieille ville est ouvert

- 10.11 **La Cecilienne**, Concert d'automne
 8.11 **Fondation Hôtel de Ville**, Nuit des contes, Hôtel de Ville
 10.11 **LLAD**, Repair café, Cure paroisse Catholique
 29.11 **Paroisse protestante**, Boutique de Noël
 Nouveau bâtiment administratif

LIGNIÈRES

- 10.11 **Concert de préparation à un concours du Brass Band**
 A 10h00 à la salle de gymnastique du collège de La Gouvernière. Organisé par la Société de musique l'Avenir de Lignièrès.
 24.11 **Marché de Noël**, Salle de gymnastique du collège de La Gouvernière: Organisé par la SDL et le CESC.
 26.11 **Plateau vivant**, Rencontre des Entrepreneur-e-s
 Salle de gymnastique de La Gouvernière à 19h30, organisé par Association Plateau Vivant.

LA TÈNE

- 01.11 **Réception des majorités**, 18h30 Salle Octogone, Marin
 02.11 **Cours dernier secours**, 10h00-16h00 Espace Perrier, Marin
 04.11 **Séance de Street Workout**, 17h00-18h00 parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)
 08.11 **Nuit du conte**, 19h00-21h00 Bibliothèque-Médiathèque
 09.11 **Laténa en jeux**, 16h00-20h00 Espace Perrier, Marin
 14.11 **Club du Jeudi**: une vie, une histoire... - Transmission orale au sein des familles, 14h30 Espace Perrier, Marin
 14.11 **Conseil général**, 20h00 Espace Perrier, Marin
 16.11 **Ouverture mensuelle de la ludothèque**, 10h00-12h00 Ludotène (Fleur-de-Lys 7)
 21.11 **Repas des Aîné.e.s**, 17h30 Espace Perrier, Marin
 22.11 **Atelier né pour lire**, 9h00-10h00
 Bibliothèque-Médiathèque

HAUTERIVE

- 09.11 **Vernissage Exposition Véronique Zaech**
www.hauterive.ch/agenda/detail/vernissage-exposition-veronique-zaech-7153 - Galerie 2016
 09.11 **Plantation d'arbres**, www.hauterive.ch/agenda/detail/plantation-darbres-2 - Prise Gaudet
 09.11-15.11 **Exposition Véronique Zaech**, www.hauterive.ch/agenda/detail/exposition-veronique-zaech - Galerie 2016
 30.11 **Soupe aux pois**, sur la place du village, 11h00

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
 Reconnu par les assurances complémentaires
 Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki

Elsa Gonçalves
 078 868 15 02
 Cabinet de Neuchâtel
 Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel
 (également présente au Val-de-Travers)

5	7	9	4	2	1	3	6	8
4	2	3	8	9	6	7	1	5
1	8	6	7	5	3	4	2	9
2	6	1	5	4	7	9	8	3
3	9	4	2	1	8	5	7	6
8	5	7	3	6	9	2	4	1
9	4	2	6	8	5	1	3	7
7	1	8	9	3	2	6	5	4
6	3	5	1	7	4	8	9	2

LE LANDERON



Matchs du FC le landeron

Vendredi 25.10.2024

- 18h15 FC Le Landeron I - FC Val-de-Ruz Bornicans
 championnat Juniors D
 Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron
 20h15 FC Le Landeron - FC Val-de-Travers
 championnat Juniors A
 Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron

Samedi 26.10.2024

- 9h00 FC Le Landeron II - Team Vallon Xhaka
 championnat Juniors D
 Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron
 9h00 Tournoi Juniors E
 Organisateur: FC Val-de-Ruz
 Terrain de football Sous-le-Mont - A, Dombresson
 10h00 Tournoi Juniors E
 Organisateur: FC Marin-Sports
 La Tène - Marin - A
 14h30 FC Marin-Sports - FC Le Landeron
 championnat Juniors B
 La Tène - Marin - A
 18h00 FC Le Landeron - FC Le Parc II
 championnat 3^e ligue
 Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron

Lundi 28.10.2024

- 19h00 Grpm des 2 Thielles - FC Hauterive I
 championnat Juniors C
 Terrain de sports - A, Cornaux

Mardi 29.10.2024

- 20h15 FC Le Landeron - FC Marin-Sports II
 championnat 3^e ligue
 Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron

Mercredi 30.10.2024

- 18h30 FC Le Landeron II - Grpm des Vallées (AS Vallée)
 championnat Juniors D
 Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron
 18h30 Team Vallon Embolo - FC Le Landeron I
 championnat Juniors D
 Stade de la Courtine - Terrain principal, Corgémont
 20h00 GrpM Le Parc (Jun.B) - FC Le Landeron (Jun.B)
 coupe juniors B - 1/4 de finale
 Terrain des Forges - A - terrain synthétique,
 La Chaux-de-Fonds
 20h15 FC Colombier - FC Le Landeron
 championnat Juniors A
 Stade des Chézards - Centre professionnel, Colombier

À L'AFFICHE

SOPHIE LAVAUD - LE DERNIER SOMMET
 VE 25 OCTOBRE À 20H30

LEE MILLER
 SA 26 ET DI 27 OCTOBRE À 20H30

SAUVAGE
 SA 26 ET DI 27 OCTOBRE À 14H

L'AMOUR OUF
 DI 27 OCTOBRE À 17H

PROCHAINEMENT

LES HÉRITIERS DES PAYSANS-HORLOGERS
 JOKER

SEMAINE LET'S DOC :
 DE VRAIS SUISSES
 UNE FAMILLE
 FANTASTIC MACHINE
 NO OTHER LAND
 VIVRE AVEC LES LOUPS
 LA DANSE DES CIMES

WWW.CINE2520.CH

MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Vendredi 25.10.2024

- 18h30 Team DS Chaux-de-Fonds (Deportivo) I - FC Marin-Sports I Juniors D, groupe 2
20h00 FC La Sagne I - FC Marin-Sports I - 2^{ème} ligue, groupe 1
20h00 FC Marin-Sports - FC Bosna - Vétérans, match d'entraînement

Samedi 26.10.2024

- 10h00 Team Vallon Vargas - FC Marin-Sports II - Juniors D, groupe 3
10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E, 1^{er} degré - Org. FC Marin-Sports
10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E, 3^{ème} degré - Org. FC Cornaux
14h30 FC Marin-Sports - FC Le Landeron - Juniors B, groupe 1
15h00 FC Val-de-Ruz - FC Marin-Sports I - Juniors C, groupe 2
18h00 FC Marin-Sports III - FC Cornaux - 5^{ème} ligue, groupe 1

Dimanche 27.10.2024

- 14h30 FC Marin-Sports II - Audax Coffrane Academy (Coffrane) Juniors C, groupe 4
15h00 ASI Audax-Friul II - FC Marin-Sports II - 3^{ème} ligue, groupe 2
Mercredi 30.10.2024
19h00 Team Vallon I - FC Marin-Sports I - Coupe Juniors C, 1/4 de finale
20h00 FC Marin-Sports - FC Peseux Compte - Coupe Juniors B, 1/4 de finale

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Mercredi 23.10.2024

- 20h15 FC Etoile-Sporting II-FC Cornaux championnat 5^e ligue - Groupe 1
Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds

Jedi 24.10.2024

- 19h00 Grpm des 2 Thielles-FC Boudry championnat Juniors C - tour automne - Groupe 1
Terrain de sports - A, Cornaux
20h00 Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019-FC Val-de-Travers championnat Juniores féminines FF-19 - tour automne - Groupe 1
Stade des Prélards - A, Cressier

Samedi 26.10.2024

- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Jun.E 3^{ème} degré - Organisateur: FC Cornaux
Terrain de sports - B, Cornaux
10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football FF-12 tour automne - Organisateur: FC Val-de-Ruz
Centre Sportif - B, Les Geneveys s/Coffrane
13h00 Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 II-FC Ticino championnat Juniores féminines FF-15 - tour automne - Groupe 1
Stade des Prélards - A, Cressier
18h00 FC Marin-Sports III-FC Cornaux championnat 5^e ligue - Groupe 1 - La Tête - Marin - A

Lundi 28.10.2024

- 19h00 Grpm des 2 Thielles-FC Hauterive I championnat Juniors C - tour automne - Groupe 1
Terrain de sports - A, Cornaux

Mercredi 30.10.2024

- 18h15 Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 II (FF-15)
Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 I (FF-15)
coupe neuchâteloise (féminine) FF15 - 1/4 de finale
Stade des Prélards - A, Cressier
19h30 Team Audax / St-Blaise (Audax) (FF-19)-Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 (FF-19)
coupe neuchâteloise (féminine) FF19 - Tour préliminaire
Pierre-à-Bot - A - Synthétique Sud, Neuchâtel

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Jedi 24.10.2024

- 18h00 Cressier Sport 2019-Juniors D2, championnat

Vendredi 25.10.2024

- 20h00 FC Erguël - 2^{ème} Equipe, championnat

Samedi 26.10.2024

- 10h00 Grpm Etoile-Sporting - Juniores FF-15, championnat
13h00 Juniors D2 - FC Corcelles-Cormondrèche, championnat
15h00 Juniors D1 - Team DS CDF, championnat
18h00 Juniors A - FC Corcelles-Cormondrèche, championnat

Dimanche 27.10.2024

- 11h00 1^{ère} Equipe - Communal Le Locle, championnat

Mercredi 30.10.2024

- 18h15 Grpm des Vallées - Juniors D1, championnat
18h15 Juniores FF-15 - FC Ticino, coupe
20h00 Team Béroche-Bevaix - Juniors A, championnat
20h30 2^{ème} Equipe - FC Bôle, championnat

LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignières

Vendredi 25.10.2024

- 20h00 FC Val-de-Ruz III - FC Lignières II championnat 4^e ligue - Centre Sportif, Les Geneveys s/Coffrane

Samedi 26.10.2024

- 9h00 FC Val-de-Travers I - FC Lignières II championnat Juniors D - Terrain de la Léchère, Couvet
10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Erguël
Terrain du Stand, Sonvilier
10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Boudry
Nouveau stade de Boudry, Plaine de Perreux
13h30 FC Lignières I - Grpm des Vallées (Les Ponts) championnat Juniors D - Centre Sportif, Lignières

Dimanche 27.10.2024

- 10h00 FC Lignières I - FC Les Bois I championnat 3^e ligue - Centre Sportif, Lignières
14h30 Grpm Le Parc II - FC Lignières - championnat Juniors C
Terrain des Forges, La Chaux-de-Fonds

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Samedi 26.10.24

- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E - 3^{ème} degré
13h00 FC Hauterive - Team Béroche-Bevaix (Béroche) (Juniores FF15)
13h00 Team Vallon Embolo - FC Hauterive I (Juniors D) 1^{er} degré
13h45 FC Corcelles-Cormondrèche II - FC Hauterive II (Juniors C)
16h00 US Villeret - FC Hauterive II (4^{ème} ligue)
16h30 FC Hauterive - FC Boudry (Juniors B)

Dimanche 27.10.24

- 11h00 FC Hauterive I - FC Superga I (3^{ème} ligue)

Lundi 28.10.24

- 19h00 Grpm des 2 Thielles - FC Hauterive I (Juniors C)

Mercredi 30.10.24

- 18h15 FC Val de Ruz Bornicans - FC Hauterive I (Juniors D)
20h00 FC Hauterive - FC Le Locle (Juniors A)
20h15 FC La Sagne II - FC Hauterive II - coupe neuchâteloise 4^{ème} ligue - 1/4 de finale



**NE JETEZ PLUS,
RÉUTILISEZ!**

www.ne-jetez-plus.ch

Le répertoire du Littoral neuchâtelois pour prolonger la vie de vos objets

RÉGION
NEUCHÂTEL
LITTORAL

Communes de Boudry, Cornaux, Cortaillod, Cressier,
Enges, Hauterive, La Grande Béroche, La Tène,
Le Landeron, Milvignes, Neuchâtel et Saint-Blaise

frc FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
LE POUVOIR D'AGIR

**Les nouveautés
sont arrivées,
aussi grandes
tailles**

**Fuchs/Schmitt
Saint-Jâmes
Simclan/Junge**

AU TIGRE ROYAL
Rue de l'Hôpital 6 • 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 18 50 • www.tigreroyal.ch

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Indispensable à notre canton

TransN face à ses malheurs



Par un communiqué de presse, publié à fin septembre passé, le Conseil d'Etat annonçait que notre compagnie de transports publics se trouvait dans une situation financière fragile.

TransN créé, dès le début de 2012, couvre tout le canton en matière de transports publics: quatre lignes ferroviaires, trois lignes de

funiculaires, une trentaine de lignes de transports sur route par autobus et trolleybus.

Qui ne connaît pas ses véhicules aux couleurs citron vert et blanc?

De fil en aiguille TransN est née de fusions de compagnies de transports publics. On trouve à son origine, à la fin de 19^e siècle, la *Compagnie du tramway Neuchâtel – Saint-Blaise qui de viendra la Compagnie des tramways de Neuchâtel TN.*

Trans N est l'affaire des contribuables, Les communes financent les 16% des coûts de l'entreprise, le canton, les 24%, la Confédération, les 20%. A quoi il convient d'ajouter 10% de recettes diverses et 30% du revenus de la vente des titres de transport. TransN vit donc de 60% d'apports d'argent public.

Ses difficultés sont allées de mal en pis:

- Pour remplacer sa flotte d'anciens trolleybus TransN, avec l'accord du Conseil d'Etat, a passé commande de 30 nouveaux trolleybus

«déperçables» (pas encore tous livrés) pour les réseaux de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds pour 33 millions de francs. Mis en service, ils se sont trouvés en butte à des pannes de tous genres. Ils ne sont pas encore entrés en fonction à la Chaux-de-Fonds. Ils sont censés rendre possible, dès la mi-décembre prochaine, un nouvel itinéraire pour la ligne 107 par l'Avenue des Pâquiers, à Saint-Blaise et la rue des Champs-Montants, à Marin, pour desservir le secteur commercial et artisanal qui s'est développé sur le territoire des deux communes.

Pour pallier momentanément les unités défaillantes, il a fallu faire appel à des autobus ou à d'anciens trolleybus (photo le trolleybus no 116 lors de sa course d'adieu, le 28 janvier passé, à Marin-Epagnier.).

- Cet été, la compagnie a été frappée par un pic d'absence de chauffeurs de bus qui a atteint un taux de 10%.
- Le Grand Conseil devra s'attendre, en été 2025, à recapitaliser l'entreprise.

On a entendu dire que c'est un montant de l'ordre de 20 millions de francs d'argent public qu'il faudra lui accorder pour la sortir de sa mauvaise passe. Un audit externe devrait permettre au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de procéder d'abord à l'assainissement de TransN. Ce sera la condition de sa recapitalisation à laquelle on ne pourra pas échapper car nos transports publics nous sont indispensables.

Claude Zweiacker

